

## **Secrétariat Général**

Délégation Générale aux Relations Internationales

2023 DGRI 26 DAC - Coopération entre Paris et Los Angeles financée dans le cadre de l'appel à projet piloté par le WCCF « Leadership exchange Programme » et acceptation de la recette de 15 850 £ (livres sterling)

### PROJET DE DÉLIBÉRATION EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique culturelle et de son action internationale, Paris a rejoint en 2016 le World Cities Culture Forum (WCCF), initiative lancée par le maire de Londres en 2012 dans le contexte de l'Olympiade culturelle, afin d'engager, via une mise en réseau des municipalités actives dans le domaine de la culture, une réflexion globale sur la place et le rôle de la culture dans le développement urbain et durable des villes. Le WCCF rassemble aujourd'hui une quarantaine de villes membres à travers le monde dont Amsterdam, Los Angeles, New York, Lisbonne, Tokyo, Séoul, Varsovie, Toronto, etc.

Dans le cadre des différentes actions menées par le réseau, le WCCF a créé, avec le soutien de Bloomberg Philanthropies, le *Leadership Exchange Programme*, un appel à projets visant à favoriser les échanges de bonnes pratiques bilatéraux ou multilatéraux entre villes membres du réseau dans le but de faire avancer les politiques publiques et les projets culturels.

Suite au sommet 2019 du WCCF (Lisbonne), Paris, la Ville de Los Angeles et le County de Los Angeles se sont associés pour déposer un projet de partenariat dans la perspective des Olympiades Culturelles des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024 et de ceux de Los Angeles en 2028.

Ce projet vise à permettre aux deux villes, liées par un Mémoire d'Accord signé en 2017 d'échanger et de développer des bonnes pratiques tant en matière de politiques culturelles que pour la mise en œuvre de l'Olympiade Culturelle, sa conception, son déploiement et son héritage auprès des publics, notamment les plus éloignés.

En effet, Paris s'est donné pour objectif de réaliser une Olympiade Culturelle la plus inclusive et accessible possible en renforçant les croisements entre le champ social, l'éducation et le handicap, et en s'appuyant, pour ce faire, sur son réseau d'équipements de proximité et de partenaires associatifs.

Cet objectif est partagé par Los Angeles et plus spécifiquement le County qui a voté la mise en place d'un « Plan Inclusion et Diversité Culturelle » qui doit permettre de faire évoluer le paysage culturel de Los Angeles à court et moyen termes.

Un dossier de candidature sur le thème « Inclusion et diversité », associant le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis – avec lequel Paris est liée par un accord de coopération olympique - Los Angeles City et Los Angeles County a été déposé en février 2020. Paris et Los Angeles ont été désignées lauréates en octobre 2020 avec une bourse d'un montant de 31,700 £ (livres sterling), étant entendu que ce budget sera réparti à parts égales entre les deux villes à l'initiative du projet, dont la somme de 15 850 £ pour la Ville de Paris.

La coopération, qui devait démarrer en 2021, a été reportée d'une année en raison, notamment, de la pandémie de la Covid-19 et de changements organisationnels, en particulier à Los Angeles. Elle a toutefois donné lieu à de nombreuses réunions à distance avant d'être officiellement relancée en septembre 2022 pour un démarrage opérationnel au premier trimestre 2023.

Cette coopération présente les objectifs généraux suivants :

- Échanger des bonnes pratiques entre les deux villes en matière de politiques culturelles et plus particulièrement sur les questions d'égalité, de diversité et d'inclusion ;
- Développer ensemble des stratégies pour un héritage durable de l'Olympiade culturelle et des Jeux afin que tous puissent bénéficier équitablement de l'investissement dont va bénéficier ce rendez-vous international ;
- Renforcer l'implication des acteurs culturels locaux, des différents publics - et notamment des plus éloignés - à travers l'échanges de bonnes pratiques dans le cadre et la perspective des Olympiades culturelles ;
- Développer des modèles de gouvernance, de coopération et de collaboration entre les différents acteurs locaux (la ville, le comté/la région, les entités olympiques, les partenaires culturels et communautaires) en s'appuyant sur les expertises de nos collectivités.
- Nourrir et développer la relation diplomatique entre Paris et Los Angeles - ville hôte des JOP en 2028 - en particulier en identifiant les axes de coopération culturelle pouvant faire le pont entre les deux olympiades.

Les attentes de la Ville de Paris, dans le cadre de ce projet sont plus spécifiquement les suivantes :

- Valoriser l'expertise de Paris sur ces sujets en mettant en exergue un certain nombre de dispositifs existants et d'actions développées spécifiquement dans le cadre de l'Olympiade Culturelle (Résidences en collège « Art et Sport », le Festival Formes Olympiques, les stages « Paris, Sport, Vacances + Culture », etc. »),
- Rencontrer les acteurs institutionnels et culturels à Los Angeles et identifier des partenaires potentiels pour la Ville ou les établissements parisiens ;

- Engager une collaboration autour des cultures urbaines (en particulier le breaking, qui sera pour la première fois une discipline olympique à Paris en 2024) ;
- Explorer la possibilité d'une résidence à Paris pour un artiste arts visuels de Los Angeles en 2024 ;
- Étudier la possibilité d'une collaboration dans le cadre de Nuit Blanche 2023 ou 2024.

Pour ce faire, la coopération avec Los Angeles s'articulera autour de trois temps forts :

- 1) La visite d'une délégation parisienne à Los Angeles en mars 2023 répondant aux objectifs pré-cités ;
- 2) La visite d'une délégation de Los Angeles à Paris en juin 2023 qui interviendra juste après le lancement du festival « Formes Olympiques » et sera l'occasion de leur présenter les dispositifs et, pour eux, d'en mesurer concrètement les effets ;
- 3) Une rencontre numérique entre villes olympiques membres du WCCF - a priori Londres, Los Angeles, Paris, Rio de Janeiro, Sydney et Tokyo - sur le thème de l'Olympiade culturelle, afin d'échanger sur leurs expériences, difficultés rencontrées et succès. Cette rencontre sera à l'intention des villes membres du WCCF et de leurs partenaires.

Le projet prévoit également une restitution publique à l'occasion du sommet 2023 du WCCF qui se tiendra au mois d'octobre à Sao Paulo, Brésil.

Cette coopération mobilisera, outre la Délégation Générale aux Relations Internationales, la Direction des Affaires Culturelles et la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques de la Ville de Paris, le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis. Un établissement culturel parisien sera également associé au projet comme partenaire professionnel dans la perspective de développement d'un projet artistique croisé entre les deux villes dans le domaine des cultures urbaines, faisant ainsi le pont entre leurs rendez-vous olympiques de 2024 et de 2028 et valorisant l'amitié entre les deux villes.

Dans cette optique, La Place, établissement Hip Hop de la Ville de Paris, au sein duquel siège le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, accompagnera la délégation parisienne à Los Angeles afin d'identifier des partenaires sur place à même de co-porter ce projet.

Pour la mise en œuvre de cet échange, chaque ville disposera d'une subvention correspondant à la moitié du montant total de la bourse du WCCF. Chacune recevra un premier versement correspondant à 90% de son budget, les 10% restants seront versés à l'issue du projet.

La présente délibération a ainsi pour objet d'acter le lancement de la coopération et d'approuver le premier versement de la subvention du WCCF.

Compte tenu de l'intérêt que présente ce projet d'un point de vue culturel et diplomatique, pour les parties concernées, je vous remercie :

- d'approuver le versement de la subvention allouée à la Ville de Paris d'un montant de 15 850 £ ,

- d'approuver le principe et les modalités de la convention ci-jointe,
- de m'autoriser à la signer.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris



**2023 DGRI 26 DAC** – Coopération entre Paris et Los Angeles financée dans le cadre de l'appel à projet piloté par le WCCF « Leadership exchange Programme » et acceptation de la recette de 15 850 £ (livres sterling)

Le Conseil de Paris

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ; L.2511-12, L.2121-29 et L.2122-22 ;

Vu le projet de délibération en date des 14, 15, 16 et 17 mars 2023 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'accepter la subvention du World Cities Culture Forum (WCCF) pour le projet de coopération susvisé ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Arnaud NGATCHA et Pierre Rabadan au nom de la 7<sup>e</sup> commission ainsi que Carine Rolland pour la 2<sup>ème</sup> commission ;

Délibère :

Article 1 : La Ville de Paris accepte la subvention de 15 850 £ (livres sterling) octroyée par le World Cities Culture Forum (WCCF) pour un projet de coopération entre Paris, la Seine Saint-Denis, la Ville de Los Angeles et le County de Los Angeles dans le cadre du « Leadership exchange Programme » dont la réalisation aura lieu au premier semestre 2023.

Article 2 : La recette de 15 850 £ sera enregistrée sur le budget général de la ville de Paris au titre des Relations Internationales, exercice 2023 et versée en une fois. La conversion en euros de la somme pré-citée se fera selon la parité livres sterling/euros en vigueur au moment du versement.

Article 3 : Ce projet de coopération, outre la subvention WCCF allouée à Paris et Los Angeles dans le cadre de ce programme d'échange, s'appuiera sur des contributions financières et en nature de l'ensemble des partenaires détaillées dans la convention ci-jointe.

Article 4 : Est approuvé le principe de la signature d'une convention entre la Ville de Paris et le World Cities Culture Forum (WCCF).

Article 5 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention.